

Délégation Territoriale de MOSELLE

Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales

Courriel: ARS-GRANDEST-DT57-VSSE@ars.sante.fr

Téléphone : 03 87 37 56 52/53

Destinataire(s) :

MAIRIE DE REDANGE

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Recontrôle de l'eau distribuée

REDANGE

Commune de : REDANGE

Prélèvement et mesures de terrain du **02/04/2020 à 09h06** pour l'ARS, par le laboratoire :
CENTRE D'ANALYSES ET RECHERCHES HYDROLOGIE ENVIRONNEMENT, ILLKIRCH 6901

Nom et type d'installation : STATION DE CHLORATION (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)

Type d'eau : ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD

Nom et localisation du point de surveillance : STATION DE CHLORATION - ROBINET STATION

Code point de surveillance : 0000003209 Code installation : 001957 Type d'analyse : ECP__

Code Sise analyse : 00140604 Référence laboratoire : CAN2004-1730 Numéro de prélèvement : 05700140598

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité.

(PLV-05700140598 - page : 1)

Metz, le 6 avril 2020

**Pour le Directeur Général de l'ARS Grand Est
Pour la Déléguée Territoriale de Moselle
Le Chef du service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales**



Hélène ROBERT

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Contexte Environnemental</i>						
Température de l'eau	9,4	°C				25,0
Température de l'air	0,6	°C				
<i>Résiduel de traitement</i>						
Chlore libre	0,17	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,17	mg(Cl ₂)/L				
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Caractéristiques organoleptiques et minéralisation</i>						
Turbidité néphélométrique NFU	0,57	NFU		1		0,5

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1